



Programme DELTA « Biodiversité végétale du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre »

Présentation et 1^{ers} éléments de restitution

Mercredi 21 mars 2012
14H00
Centre d'animation, LANTON (33138)

Déroulement :

14H00 :

⇒ Intervention de M. Christian GAUBERT,
*Président du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique,
Vice-Président du Conseil général de la Gironde,
Maire de Lanton*

⇒ Intervention de M. Philippe LACOSTE,
*Président du GAL Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre,
Co-Président du Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre,
Maire de Saint-Magne*

⇒ Intervention de M. Michel DAVERAT,
Conseiller régional délégué au patrimoine naturel et à la biodiversité, Conseil régional d'Aquitaine

14H15/16H00 :

Présentation du programme et restitution des travaux réalisés
Echanges avec les participants

16H00 :

Clôture
Rafraîchissement offert par la Municipalité de Lanton
Point presse

Contact presse :

Coralie PRADEL, Directrice adjointe
05 57 76 18 07 / 06 61 09 29 27

Courrier électronique :

cbsa.cp@laposte.net

Site Internet :

www.cbnsa.fr

Site Internet du programme :

www.cbnsa.fr/delta

Présentation du programme et premiers éléments de restitution

La réunion de présentation du programme DELTA « Biodiversité végétale du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre » se tiendra le **mercredi 21 mars 2012 à 14H00 au Centre d'animation de Lanton (33138).**

A destination de l'ensemble des élus du territoire, des services de l'État, des partenaires institutionnels et techniques, des acteurs du territoire, la réunion vise à présenter le programme DELTA ainsi que l'ensemble des travaux et supports de communication qui ont été réalisés.

L'accent sera mis sur l'ouverture du site internet DELTA, le lancement de la diffusion de la plaquette de sensibilisation « Plantes exotiques envahissantes » et de sa version en format exposition itinérante.

Enfin, la programmation des actions pour 2012 sera présentée, avant d'ouvrir un temps d'échanges avec les participants.

Point presse à 16H, à l'issue de la réunion.

Pourquoi le programme DELTA ?

De par sa situation climatique et géographique particulière, le Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre possède une flore riche et diversifiée. L'augmentation de la population, l'urbanisation, l'intensification des pratiques agricoles, la destruction des milieux naturels, ou encore l'envahissement d'espèces exotiques menacent la biodiversité végétale.

Le 1^{er} avril 2008, le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) réunissait 23 structures afin de restituer des travaux menés depuis quelques années par les botanistes du CBNSA sur la biodiversité végétale du Val de l'Eyre et du Bassin d'Arcachon (études conduites pour le compte du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, du Conseil général de la Gironde et de la DIREN Aquitaine).

Au cours de la table ronde animée par le Forum des Marais Atlantiques, les besoins exprimés par les gestionnaires de milieux naturels et semi-naturels ainsi que par les structures animatrices du territoire et les naturalistes étaient convergents :

- Améliorer le niveau de connaissances générales concernant la diversité végétale (flore et habitats) du territoire ;
- Améliorer l'échange d'informations et d'expériences des gestionnaires ;
- Conforter ou engager certaines démarches expérimentales vis-à-vis des sites gérés (plantes envahissantes, dépoldérisation, etc.) et mieux évaluer les actions de gestion et l'accompagnement des gestionnaires ;
- Avoir une démarche transversale interdisciplinaire entre faune et flore.

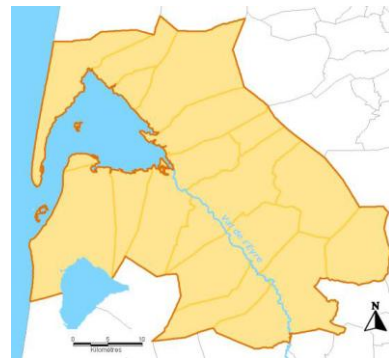
Fort de ces constats, le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique s'est engagé, depuis 2010, sur un programme à l'échelle du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, intitulé : **programme DELTA « Biodiversité végétale du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre »**.

Le territoire d'action du programme DELTA

Le Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre représente la zone d'étude du programme DELTA « Biodiversité végétale du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre ».

Étendu sur 1494 km² et structuré autour du Bassin d'Arcachon et le long du Val de l'Eyre, le territoire compte 17 communes, regroupées en 3 établissements publics de coopération intercommunale : la COBAS, la COBAN et la CCVL.

Les 17 communes couvertes par le programme sont les suivantes : Andernos-Bains, Arcachon, Arès, Audenge, Belin-Beliet, Biganos, Gujan-Mestras, La-Teste-de-Buch, Lanton, Le Barp, Le Teich, Lège-Cap-Ferret, Lugos, Marcheprime, Mios, Saint-Magne et Salles.



Le pays Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre



Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique

Les partenaires financiers du programme DELTA

La mise en œuvre du programme DELTA a été rendue possible grâce à son inscription dans le programme LEADER Bassin d'Arcachon-Val de l'Éyre porté par le Pays, avec l'appui financier de l'Europe (FEADER), du Conseil régional d'Aquitaine et du Conseil général de la Gironde. Ces partenaires financiers sont réunis régulièrement lors des comités techniques du programme DELTA.



Les objectifs du programme DELTA

Le programme DELTA s'articule autour de 3 volets dans lesquels sont intégrés plusieurs objectifs :

- Amélioration des connaissances sur la flore sauvage
⇒ préfigurer un observatoire de la biodiversité végétale et homogénéiser la connaissance par la réalisation d'inventaires floristiques ; identifier les espèces rares, menacées mais aussi les espèces végétales envahissantes.
- Appui technique aux gestionnaires d'espaces naturels
⇒ appuyer les gestionnaires sur la gestion de leurs sites ; mettre en place des expérimentations novatrices sur des sites pilotes et en assurer le suivi.
- Animation du réseau et diffusion de connaissances
⇒ diffuser les informations collectées au cours du programme ; animer un réseau de gestionnaires et d'acteurs : journées d'échanges, journées de formation, etc.

Ces 3 volets sont approfondis à travers plusieurs thématiques : plantes exotiques envahissantes, gestion des prairies, gestion des bords de routes, gestion des prés salés, dunes et forêts dunaires, etc.

Les travaux réalisés

- Réalisation d'inventaires floristiques, mise en place de suivis floristiques sur les prés salés, et élaboration d'une liste des plantes exotiques envahissantes présentes sur le territoire ;
- Mise en place de suivis d'expérimentations de gestion du faux cotonnier en collaboration avec les gestionnaires du territoire. Ces suivis ont permis la réalisation d'une notice méthodologique de suivi.

2012 : poursuite des travaux sur une nouvelle thématique « Gestion des prairies » (réalisation d'une typologie des prairies présentes sur le territoire, mise en place de suivis d'expérimentations de gestion des prairies, organisation d'une journée technique) ; démarrage des travaux sur la thématique « Gestion des bords de route ».

Focus sur les « Plantes exotiques envahissantes » du territoire :

Plus de 100 espèces exotiques ont été recensées dans les milieux naturels et semi-naturels du territoire.

Chaque espèce a été intégrée à l'une des 3 classes suivantes selon son degré d'invasion :

- les **invasives avérées** telles le faux cotonnier, les jussies ou la spartine de Townsend ;
- les **invasives potentielles** comme l'aronie à feuilles d'arbusier ou le myriophylle du Brésil ;
- celles à **surveiller** tel le chêne rouge d'Amérique ou le laurier cerise.

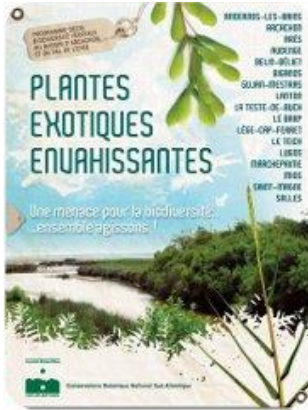
Parmi la centaine d'espèces exotiques détectées :

- plus de 65 % des espèces détectées sont originaires du continent américain et d'Amérique du Nord pour la plupart ;
- environ 20 % appartiennent à la famille des Asteracées (faux cotonnier, séneçon du Cap, etc.) et 15% aux Poacées (sporobole tenace, spartine de Townsend, etc.) ;
- environ 37% sont des plantes annuelles (galinsoga, etc.) et 28% sont des arbres et arbustes beaucoup plus problématiques du fait de leur durée de vie élevée et de leur surface de recouvrement ;
- plus de 65% des introductions sont volontaires et pour beaucoup via l'ornement de jardins, espaces verts, etc.

La diffusion des travaux réalisés

L'objectif du programme vise *in fine* à informer et à sensibiliser le public sur les problématiques de préservation de la biodiversité végétale du territoire.

Cela passe par différents vecteurs, en fonction du public visé :



Plaquette « Plantes exotiques envahissantes, une menace pour la biodiversité... ensemble agissons »

Publiée à 2500 exemplaires.

Destinée au grand public, aux élus locaux, aux acteurs locaux.

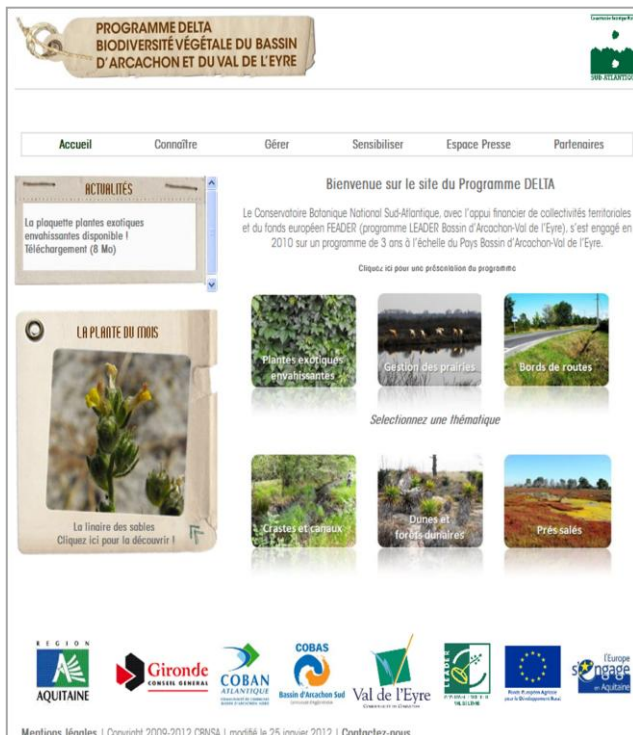
Elle présente et explicite le phénomène des invasions végétales sur le territoire, et apporte des conseils sur les comportements à adopter pour les prévenir.

Exposition itinérante

Cette plaquette a été déclinée en format exposition. Cette exposition itinérante a vocation à être mise à disposition des acteurs du territoire, lors de manifestations autour de la nature, de l'environnement, de la biodiversité (sur réservation).

La plaquette et l'exposition seront présentées le 21 mars 2012, avant d'être largement diffusées.

www.cbnsa.fr/delta, le site Web dédié



The screenshot shows the website interface for the Delta Program. It features a navigation menu with 'Accueil', 'Connaitre', 'Gerer', 'Sensibiliser', 'Espace Presse', and 'Partenaires'. The main content area includes a welcome message, a list of activities, and a grid of thematic images such as 'Plantes exotiques envahissantes', 'Gestion des prairies', 'Bords de routes', 'Cistes et canaux', 'Dunes et forêts dunaires', and 'Prés-salés'. The footer contains logos for the Region Aquitaine, Gironde, COBAN Atlantique, COBAS Bassin d'Arcachon Sud, Val de l'Eyre, and the European Union.

Le CBNSA a développé un site web dédié aux travaux scientifiques menés dans le cadre du programme.

Il s'adresse à la fois au grand public, mais permet également d'accéder à des ressources techniques et scientifiques plus pointues (notamment à destination des gestionnaires de sites).

Exemples : documents d'alertes de plantes exotiques émergentes sur le territoire, guide d'aide à l'identification des spartines du Bassin d'Arcachon, fiches espèces, etc..

Le site sera alimenté progressivement par les travaux qui seront réalisés jusqu'à la fin du programme. Pour son lancement, la thématique la plus développée concerne les plantes exotiques envahissantes. Les thématiques bords de routes, prés salés, dunes et forêts dunaires (...) qui font l'objet du travail à venir seront développées dans les prochains mois.

Chaque mois, un focus sera présenté sur « la plante du mois ».

Le site sera officiellement lancé le 21 mars 2012.

Des **journées techniques** « Plantes exotiques envahissantes » à destination des gestionnaires seront organisées courant 2012.

Des **interventions** du CBNSA lors de manifestations locales autour de la biodiversité sont également prévues dès 2012.